36e ANNEE N° 2801 — PARAIT LE SAMEDI — 3 MAI 1924

SISTERON JOURNAL

REPUBLICAIN DEMOCRATE

Politique, Littéraire, Commercial et d'Annonces Judiciaires

ABONNEMENTS
PAYABLES D'AVANCE
DIX francs par an
ETRANGER port en sus

ADMINISTRATION ET RÉDACTION, 25, Rue Droite, 25, SISTERON
LES MANUSCRITS NON INSÉRÉS NE SERONT PAS RENDUS
On s'abonne dans tous les Bureaux de Poste
Les annonces sont reçues au Bureau du Journal ; à Paris, à l'Agence Havas, 62, rue de Richelieu, et dans les principales Agences.

ANNONCES
Judiciaires (la ligne).....0,50
Réclames (la ligne).....0,80
Commerciales (la ligne).....1,00
Pour les grandes annonces et les annonces répétées en traite de gré à gré.

L'OPINION PUBLIQUE

Les quatre années de mandat législatif confié en 1919 aux hommes qui avaient accepté le programme de Ba-ta-Clan sont terminées.

Ce programme nous promettait la réforme administrative, la mise en valeur de nos richesses nationales, une juste répartition des impôts, etc, etc. Il a été affiché dans toute la France avant le scrutin du 19 novembre. Depuis, on n'en a plus parlé.

Après une belle victoire et une paix désastreuse, la France a pu vivre, grâce au travail des petits et des moyens. Après la tourmente les paysans, les petits et les moyens producteurs, se sont mis au travail. Grâce à ce travail acharné et à la sagesse de sa classe ouvrière, la France a tenu malgré le non paiment du Boche, malgré le mauvais vouloir de l'Angleterre malgré l'ennemi de l'intérieur, pire que l'ennemi ou le concurrent étranger.

Le résultat d'une pareille situation est bien ce que l'on pouvait prévoir : la France à deux doigts de la ruine. Les braves et moyens producteurs plient sous le poids des impôts et sont soumis à une inquisition fiscale qui nous ramène à l'esclavage du Moyen-Age.

Pour les fortunes mal acquises ni impôts, ni inquisition. Pour nous, interdiction de posséder et de dépenser cent sous sans que le fisc soit prévenu.

Bilan : 200 milliards de dettes de plus qu'en 1919 ; 9 milliards de déficit en 1923 ; 30 milliards (au moins) de bénéfices de guerre soustrait à l'impôt et passés à l'étranger ; la vie chère organisée par quelques gros spéculateurs nous vendant les matières premières aux prix qu'il leur plaît ; les chemins de fer au pillage ; tous nos vieux principes de justice et d'égalité supprimés au profit d'une oligarchie financière cosmopolite.

Devant un pareil bilan M. Tout-le-Monde crie : « C'est la faute de nos députés.

Et moi je dis que c'est notre faute à nous les petits et les moyens.

Quand un homme est élu député, il ne devient pas un dieu ; il reste un homme. Cet homme tient à sa situation, il a besoin de s'appuyer sur quelque chose et sur quelqu'un.

Ce quelqu'un, ce quelque chose, c'est l'opinion publique.

Or l'opinion publique est trompée par les anti-Français de la finance et de la mercante.

Et nous qui sommes le nombre, dont le travail est la seule force de résistance qui permet encore au pays de vivre, nous bêlons nos malheurs, nous nous plaignons tout le temps, sans même faire un geste de défense.

Cependant si nous voulions nous unir, nous serions les plus forts. Nous imposerions notre volonté. Je suis même persuadé que beaucoup de nos dirigeants qu'un homme comme Poincaré, seraient enchantés d'avoir derrière eux une force honnête et puissante qui leur permettrait de lutter contre les détrousseurs de notre pays.

Oui, mais voilà. Comment la grouper cette force formidable qui existe, et comment nous faire sortir de notre apathie, nous les travailleurs érintés de notre journée, jaloux de notre voisin, gobeurs des bobards de M. Billet, égoïstes et individualistes ?

Je ne vois qu'un moyen. C'est l'apostolat de quelques hommes de cœur se lançant de toute leur énergie dans la lutte. Le moment est propice, la conscience s'éveille. L'ouvrier, le paysan, l'industriel, le commerçant reconnaissent qu'ils ont été trompés, et que pour éviter la ruine, la révolution ou la dictature. Il n'est que temps d'agir.

Puisque les partis politiques sont impuissants. Puisque tout en France f... le camp comme le café de Louis XV, nous qui voulons vivre et travailler en paix, sonnons le ralliement.

E. ANGLARD.
du Journal des C. I. M.

La Manière de s'en servir

Quelle que soit la défaveur qui s'attache au mode de scrutin, il faut bien, une fois encore, faire la campagne électorale.

Mais il est nécessaire d'expliquer les règles du jeu, d'indiquer à chacun la manière de se servir le mieux possible d'un instrument défectueux.

Les listes sont formées. Elles ont chacune leur titre et comportent un nombre de noms de candidats égal à à celui des députés à élire.

Voici le bulletin de vote des Gauches. Il réunit six candidats : Paul et Jacques, républicains de gauche, Pierre et Louis, radicaux, Jean et Léon, socialistes. Si vous mettez le bulletin dans l'urne tel quel, chaque candidat à une voix pour son compte personnel et la liste obtient six voix.

C'est le jeu loyal et franc.

Un électeur moins convaincu, moins discipliné, raye les socialistes. Non seulement il enlève deux voix aux candidats dont il a biffé les noms, mais il fait perdre deux voix à la liste.

Celui qui panache, c'est-à-dire qui remplace, par exemple, les deux républicains de gauche par les communistes, ou les deux socialistes par des candidats de droite, fait doublement tort à la liste de son choix. Non seulement il lui enlève deux voix, mais il donne ces deux suffrages à une liste concurrente.

Les républicains doivent donc ni biffer un seul nom, ni panacher leur vote. Cette règle s'impose d'autant plus qu'avec le calcul du quotient et celui de la plus forte moyenne, il suffit d'une ou deux voix dans certains cas pour enlever aux autres listes plusieurs sièges.

En effet, au dépouillement, les voix portées sur n'importe quel bulletin sont attribués au candidat désigné sans tenir compte du titre de la liste indiqué sur le bulletin.

Au recensement des votes, les suffrages de tous les candidats d'une même liste sont additionnés et l'on a le total des voix obtenues par cette liste. On divise ce total par le nombre des députés à élire et l'on obtient ainsi la moyenne de la liste. Il est facile ainsi de se rendre compte que tout suffrage enlevé à un candidat par la radiation ou le panachage diminue le total et la moyenne de la liste.

Méfiez-vous, par conséquent des manœuvres de dernière heure qui consisteraient à faire distribuer des bulletins manuscrits ou imprimés comportant des noms empruntés à plusieurs listes différentes.

Au Conseil Municipal de Sisteron

Le Conseil municipal a tenu mercredi soir 30 avril, une séance à laquelle assistaient 18 conseillers.

M. Paret Emile, maire, préside.

Le conseil a pris en considération une demande de M. Imbert Louis, peseur public, tendant à la résiliation de son contrat sous réserve que le cautionnement restera acquis à la ville et une nouvelle adjudication aura lieu prochainement avec modification des tarifs actuellement en vigueur.

Conformément à la loi obligeant les municipalités à réserver les emplois vacants aux mutilés de guerre, M. Nevière Louis, mutilé, a été désigné en qualité de garde-champêtre en remplacement de M. Hielly Antoine décédé.

Sur la proposition de M. le Maire, M. Latil voiturier, est chargé du service du corbillard à partir du 1er mai. Un tarif accepté par le concessionnaire fixe de la façon suivante le prix du transport des corps de la maison mortuaire au cimetière : 1re classe, 75 francs ; 2me classe, 55 francs ; 3me classe, 35 francs, non compris la redevance municipale dont le tarif n'a pas été modifié.

Une subvention de 200 francs a été allouée au comité des fêtes du faubourg de la Baume.

La demande de Mme Vve Magnan de Clamensane, postulante de l'emploi de concierge à l'école supérieure a été agréée.

Conformément à un rapport de M. l'Ingénieur des ponts et chaussées, le conseil accepte la résiliation de l'entrprise Aillaud, chargé des travaux de captage de la source du Châtillon, aux conditions fixées par l'administration des ponts et chaussées, une commission municipale est ensuite désignée qui se rendra sur les lieux en compagnie des ingénieurs, pour étudier le moyen le plus pratique et le plus économique pour aboutir au captage des eaux à un point assez élevé pour pouvoir les amener au dessus des maisons de la plus haute Coste.

La séance a été levée à 23 heures après examen d'un certain nombre de demande d'assistance qui ont été adoptées.

© VILLE DE SISTERON

CHRONIQUE ELECTORALE

Si le métier de reporter a quelquefois ses avantages, il a bien souvent aussi, ses inconvénients ; surtout lorsque le reporter veut fidèlement faire son devoir et renseigner ses lecteurs.

Etre un fin limier, avoir du flair, ce sont là qualités maîtresses de ce fonctionnaire in partibus, car tout n'est pas rose pour lui, et lorsqu'il rentre à la rédaction du canard les oreilles bases, c'est mauvais signe. Le "patron" devient son cerbère, alors gares aux gages...

C'est la triste expérience que vient de faire un de nos plus subtils limiers qui lancé à la poursuite des candidats n'a pu les rejoindre, parce que, disait-il, " ils étaient partout et nulle part, ils traversent les villes et les villages comme un bolide, brulent les kilomètres comme un météore. C'est autant dire avoir à faire à des candidats fantômes".

***

Nous voilà à huit jours des élections, pas de candidats à Sisteron.

Nous n'avons fait qu'entre voir, un certain matin le trio Baron, Michel, Ailland. Ces messieurs ne cachaient pas à leurs amis le gros succès qui les attend le 11 mai : « Ne votez pas pour nous, disaient-ils, nous aurions trop de voix, votez donc pour nos adversaires qui en auront très peu ». On ne peut être plus généreux. Heureux de leurs succès... passagers ils sont partis à la recherche d'autres succès.

La liste Andrieux, Stern, Reynaud vogue sur les flots agités de la politique vers le sud du département. A notre humble avis, il nous paraît que l'arrondissement de Sisteron est un peu délaissé. C'est peut-être un tort. Nous nous demandons si quelques jours suffiront pour travailler un arrondissement aussi ingrat, aussi dur que celui là.

On sait que les opinions des électeurs sont disparates et diamétralement opposés de principes et de doctrine. La question personnelle y joue un grand rôle, on l'a vu aux dernières élections cantonales.

C'est donc une grosse faute de tactique d'avoir ignorer un moment notre arrondissement.

A Sisteron, la situation ne semble pas très bien se dessiner. On se demande ce que vont faire les électeurs de M. Anglès et de M. Jourdan.

Antagonistes depuis le 16 mars, ils ont l'air d'aller à la bataille chacun de leur côté. Les partisans de M. Jourdan reprochent à M. Henri Michel de leur avoir fait prendre un conseiller général qui est inéligible.

Les partisans de M. Anglès qui ne pardonnent pas à MM. Henri Michel et Baron d'avoir fait battre leur candidat par les moyens que l'on sait, observent la neutralité, se réservant de manifester, dimanche 11 mai, beaucoup plus avec le bulletin qu'avec des paroles.

***

Une troisième liste a vu le jour.

M. Jugy, ancien député, qui un moment devait faire liste avec M. Joly, a réussi à trouver deux colistiers dans deux bas-alpins habitant Marseille : ce sont les citoyens Abos, président des mutualistes bas-alpins et Adrien Barrielle, employé à la mairie de Marseille, croyons-nous.

Dans leur profession de foi, ces messieurs ne sont pas tendre pour la liste Baron, Michel, Aillaud.

Il est évident que la liste Jugy peut porter atteinte à la liste du soi disant cartel des gauches et c'est peut-être là le but visé.

ECHOS & NOUVELLES

A RACONTER, AUSSI, AVÉ L'ASSENT

C'est dans Toulon ensoleillé.

Une gracieuse Parisienne descend du train, et à la sortie de la gare, se dirige vers les fiacres stationnants. Des fiacres légers, gais, dont beaucoup ombragés de parasols.

La voyageuse choisit un bon vieux cocher à physionomie sympathique et s'installe.

L'automèdon s'empresse.

Eh ! madame, je vous le lève le derrière ?

Stupeur En voilà des façons. La dame feint de ne pas entendre. Le cocher n'insiste pas, va à la tête de son cheval, arrange la bride. Puis revient.

— Eh ! madame, je vous le lève le derrière ?

Silence.

—Enfin, je vous le lève ou non ?

Le brave homme ne semblait pas dangereux ; la dame se résigne :

— Faites comme il vous plaira...

Alors le cocher s'avance et d'un geste sûr — ciel ! — abaisse la capote dont l'ombre protégera le teint délicat.

Puis cahin, caha, la voiture partit.

OFFICIERS ANGLAIS et SOLDAT FRANÇAIS

Le Lundi de Pâques 1924, l'armée anglaise livra combat à l'armée française. Ce n'était pas à Azincourt ni à Crécy, mais à Colombes. Ce qui n'empêcha pas les troupes britanniques de tailler en pièces les nôtres.

Il est vrai qu'on ne se battait qu'au rugby, le plus noble des sports athlétiques. Mais il n'en est pas moins vrai que l'armée française n'existe guère devant l'armée anglaise, quand il se trouve, entre les lignes adverses, un ballon ovale ou rond.

Chose curieuse, les équipes civiles française font bonne contenance devant les britanniques. Pourquoi cette différence ?

Parce que les quinze joueurs qui composaient l'équipe anglaise étaient *tous* des officiers rompus à la pratique des sports. Tandis que nos représentants comprenaient douze « deuxième classe » sur quinze équipiers.

L'officier français dédaignerait-il la pratique du sport ? Que non pas ; mais pris par la théorie la manœuvre, le service en campagne, la préparation de la prochaine, il n'a pas le temps de s'y adonner.

L'ENFANCE DÉVOYÉE

Dans le courant du mois d'avril, on découvre un sloop échoué sur les rochers d'une bourgade de la côte bretonne. La barque est vide, on pense à un sinistre, puis on retrouve son propriétaire, sain et sauf, dans un village voisin.

Le sloop avait été « emprunté » par un gamin de quinze ans, désireux d'imiter les exploits de Gerbault.

Brave homme, le propriétaire ne porte pas plainte.

Mais quinze jours après, le visage recouvert d'un masque de toile bleue, le gamin cambriole une épicerie, s'introduit par effraction dans la mairie de son village pour se fabriquer un faux acte de naissance, et vole deux bicyclettes chez un maréchal ferrant.

Quand on l'arrête, on trouve sur lui un trousseau de 32 clés.

— Où as-tu pris ce goût de l'aventure et du cambriolage ? lui demandent les gendarmes.

— Au cinéma en regardant les films américains.

Quand le gamin comparaitra devant le tribunal d'enfants, il y retrouvera certainement d'autres gosses que les mêmes motifs y auront conduits.

Chronique Locale

SISTERON

CONCOURS DE TIR

Sisteron-Vélo. — Tous les membres de cette société désireux de faire partie de l'une des deux délégations qui se rendront à Digne, le dimanche 18 courant, sont priés de se faire inscrire le plus tôt possible, afin de pouvoir dresser en temps utile la liste définitive des membres de chaque catégorie.

Catégorie A). Anciens militaires appartenant à la réserve de l'armée active ou à l'armée territoriale. Dans cette catégorie 2 tireurs pourront êtres des anciens militaires libérés de tout service.

Catégorie B). Jeunes gens âgés de 16 ans au moins et de 20 ans au plus, n'appartenant pas à l'armée active ou ajournés.

Un concours individuel de sélection pour les meilleurs tireurs de la XVe région aura lieu à Marseille, le 6 juillet, les prix accordés à l'occasion de ce concours consisteront en : fusil, carabine, revolver, jumelles, plaquettes, etc... et seront remis à l'issue du concours.

CASINO-THEATRE

Ce soir, à 8 h. 30, au Grand Casino, l'excellente tournée Libert nous donnera une représentation de la grande revue marseillaise *C'est un donné*, en 3 actes et un prologue du célèbre auteur A. Bossy.

La troupe Libert est assez connue dans notre ville pour nous dispenser d'en faire l'éloge, disons tout de même qu'à plusieurs reprises elle nous donna des représentations de premier ordre qui firent salle comble.

FOIRE. — Après demain, lundi, grande foire à Sisteron.

FETES DE LA BAUME

Bien que préparées en sourdine, les fêtes du faubourg promettent un vrai succès.

Obscurcies par les somptueuses fêtes de printemps, celles de la Baume n'en seront pas moins resplendissantes, et pour peu que le soleil soit de la partie nous aurons de nombreuses attractions et nombreux seront les visiteurs.

— Programme —

Samedi 3 Mai. — Annonce de la fête par des salves d'artillerie ; retraite aux flambeaux avec la fanfare des "Baumiens" ; à 21 h. au bureau de tabac : concours de mounes, prix 20 fr., entrées 0 fr. 50.

Dimanche 4. — Salves d'artillerie, à 9 h. pose de la cible avec le cérémonial habituel ; à 10 h. ouverture du tir à la cible, prix 40 fr. ; à 11 h. apéritif général ; à 14 h. course de bicyclettes pour jeunes gens de plus de 16 ans, tour St-Jaume, 1· prix 30 fr., 2· prix 5 fr. plus les entrées fixées à 1 fr. par coureur ; courses à pied : tour St-Jaume, 1· prix 10 fr., 2· prix 5 fr. ; tour de la Baume, 1· prix 8 fr., 2· prix 2 fr. ; 100 mètres, 1· prix 5 fr., 2· prix 2 fr., 100 m. juniors, 3 et 2 fr. ; course en sac, jeux de la cruche, de la poêle, etc.. à 16 h. grand concert par les *Touristes des Alpes* ; goûter champêtre sur les bords de la Durance (brioches, tortillons) ; à 21 h. feu d'artifice, farandole provençale, bataille de confetti ; grand bal avec l'orchestre "Boumas".

Lundi 5. — (Relâche) Tenue de l'importante foire.

Mardi 6. — Grand concours de boules, plus de 200 fr de prix, les entrées sont fixées à 2 fr. par joueur (Réglement du *Petit Provençal* ou de la *Boule Sisteronnaise*), les inscriptions sont reçues chez les débitants jusqu'à mardi 9 heures ; à 18 h. ouverture du tir à la cible ; à 21 h. concours de chant : dames et messieurs 40 fr de prix.

Pour la distribution et l'attribution des prix les décisions du Comité sont sans appel.

Le Comité décline toute responsabilité en cas d'accident.

Pour le Comité :

Le président : PUT...

OFFICE DÉPARTEMENTAL AGRICOLE

Il est rappelé à Messieurs les agriculteurs que la liste d'inscription au concours organisé par l'Office en 1924 sera définitivement arrêtée le 15 Mai.

Etant donné l'importance des prix prévus pour ce concours, nous engageons vivement les candidats à se faire inscrire avant la date indiquée.

Demander les conditions du concours et adresser les demandes d'inscription à l'Office départemental agricole, 9, rue Colonel Payan, à Digne.

ON DEMANDE un apprenti Confiseur - Pâtissier, Maison Brouchon, Sisteron.

ETAT-CIVIL

du 26 Avril au 2 Mai 1924

NAISSANCES

Louis Raoul Chastel Place Grande Roubaud, Maurice-Emile Silvy, Rue Saunerie ;

PUBLICATIONS DE MARIAGE

Léon Mirochnikoff, garçon d'hôtel et Marie Laurence-Adèle Latil, s. p. domiciliés à Sisteron.

MARIAGES

Entre Raoul-Alphonse Rolland, Employé P. L. M. à Veynes et Aimé-Adelaïde Colomb, s. p. à Sisteron.

Décès

Amédée Chaix, 76 ans, Hôpital.

ORAISON

PROGRAMME DES FETES

Samedi 3 Mai. — A 18 heures : Salves de bombes ; à 21 h. 30 : Retraite aux flambeaux, concours de l' " Union Musicale " à l' " Avenir Oraisonnais " à 22 heures, bal public.

Dimanche 3 Mai. — A 10 h. 30, Réception de la Société " L'Indépendante Harmonie " St Michel ; à 11 heures, Apéritif d'honneur ; à 14 h. 30, Réception de la Société " Lyre Volonaise " ; à 15 heures, sur le kiosque, Concert par l' " Indépendante Harmonie " St-Michel " 42 exécutants, Président M. Ch. Ton Mollet ; Directeur : M. Blanc ; à 17 heures, Boulevard des Frères Janmary, Concert par la " Lyre Volonaise " 35 exécutants, Président ; M. Barthélemy, Directeur Jullien, Bal à Grand Orchestre place Ch. Blanc ; à 21 heures, Concert sur le kiosque par la " Lyre Volonnaise " ; à 21 h. Grand Bal Bataille de Confettis, Attractions.

Le Lundi 5 Mai. — A 10 h. 30, Course Cycliste ouverte aux coureurs de toutes catégories 34 km. 200, 1er Prix 100 fr., 2· Prix 75 fr, 3· Prix 50 fr. ; 4· Prix 25 fr. Plusieurs primes seront offertes pendant la journée.

© VILLE DE SISTERON

Engagements 3 francs par coureur reçus jusqu'au jeudi soir 1er Mai chez M. Félicien Thumin, membre du Comité des Fêtes ; à 14 h. 30, Course Canine : 1· Prix 25 fr., 2· Prix 15 fr., 3· Prix 10 fr. Engagement 1 fr. reçus jusqu'au vendredi soir 2 Mai chez M. Romain Masse fils, Secrétaire du Comité des Fêtes. à 25 heures, Concert par l' "Union Musicale ; 16 h. 30, Feu Japonais (Attraction Originale) 17 heures, Bal avec le Concours de l'Orchestre de la Ville ; à 21 Concert par l'Union Musicale, à 22 h. 30 Reprise du Bal, Fête de Nuit, Bataille de Confettis, à 23 h. Superbe Feu d'Artifice avec pièce finale " La Grande Cascade Electrique Eblouissante " à changement de feux électriques, accompagnées d'une bataille de fleurs. Ce Feu sera tiré par la Maison Agnelier de Pertuis.

Mardi 6 Mai. — Grand marché, Attractions nombreuses. A 16 heures sur le kiosque Tirage de la Tombola.

Mercredi 7 Mai. — à 10 h. 30, Concours de Boules : 1· Prix 175 francs, 2· Prix 75 f. Les mises fixées à 6 francs par équipe de 3 joueurs seront à partager entre le 1· et le 2· Prix. — Réglement du *Petit Provençal* à l'exception des pas. Il sera toléré 4 pas en tirant et 2 en pointant. Les inscriptions sont reçues jusqu'au mercredi 10 h. 30 dernier délai par M. Max Jouffret aide-Secrétaire à la Mairie.

VARIÉTÉS

Les Voyages des Vacances

Voici le moment où la plupart des familles de ressources modestes se préoccupent des vacances de cet été.

Il faut bien prendre des vacances, changer d'air, aller à la montagne ou à la mer.

Le goût de la villégiature s'est démocratisé.

Et comment ne s'en féliciterait-on point ? Etait il juste que la contemplation des grands reliefs ou simplements des aspects gracieux de la nature fût réservée à une infime minorité, à laquelle la possession de la fortune assurait des jouissances matérielles et intellectuelles.

Dans l'existence trépidante, laborieuse, difficile, qui s'impose à nos générations, n'est-il pas nécessaire qu'il y ait pour tous des relais des périodes de détente ?

Détente pour les esprits, détente pour les nerfs et pour les muscles.

Quelques semaines d'air par devant l'océan, au pied des cimes neigeuses ou dans la forêt, dont le vent fait ondoyer les frondaisons, et l'on se remet avec plus d'ardeur à la besogne parfois rebutante.

Les travailleurs de toute catégorie, intellectuels, ouvriers, employés ont maintenant pris l'habitude de quitter leur logis entre juin et octobre, pendant un laps de temps trop court.

Ils sont en quête de résidence peu coûteuse et dont ils puissent supporter les frais.

Et tous les ans, vers mars ou avril, on devise en famille des projets de vacances, des facilités, des ressources qu'offre telle ou telle contrée.

Mais les séjours de vacances imposent plus de sacrifices qu'autrefois, dans les années qui avaient précédé immédiatement la guerre.

Vous rappelez-vous les petits trous pas chers à 5 francs ou même moins, sur la côte normande ou bretonne, dans les Alpes Dauphinoises et Savoisiennes ?

Hélas ! ils ont disparu. Il faut payer le triple ou davantage pour être en général moins bien nourri et jouir d'un confort moindre.

* * *

Hélas ! il y a le voyage.

Et le coût du voyage risque de devenir pour beaucoup un empêchement majeur.

Nous avons connu, au début du siècle, des temps heureux pour les touristes modestes.

C'étaient ceux où l'on mangeait à bon compte un peu partout en ce pays, et où, comme l'on dit, il y en avait pour toutes les bourses.

C'étaient ceux où les Compagnies de chemins de fer avaient compris qu'il fallait solliciter et non rebuter les usagers de leurs réseaux.

Feuilletez un vieil indicateur de 1910 ou de 1913. Il vous semble que vous retourniez à l'âge d'or.

D'abord les trains étaient plus rapides qu'aujourd'hui dans la plupart des directions.

Et surtout, vous obteniez des facilités de voyages que la dureté des temps a abolies.

Vous pouviez aller, pour 75 francs en seconde classe, pour 50 francs en troisième, au cœur des Alpes suisses ; pour une somme moindre dans les Vosges, le Jura ou l'Auvergne.

Moyennant 75 francs, vous pouviez faire, au départ de Paris, le tour complet du Dauphiné, ou de la Savoie, ou du Plateau Central — en seconde classe ; pour un peu plus, la visite des Pyrénées ; et moyennant quelque 15 ou 20 francs de moins, vous couvriez, en troisième, le même circuit.

Préfériez vous la mer ? Pour une quarantaine de francs, en moyenne, la côte bretonne ou vendéenne vous était ouverte.

Et même pour moins de 100 francs, en seconde, durant les mois d'été, le littoral méditerranéen s'offrait à vous.

Que les temps sont changés !

Vous voulez vous rendre à Grenoble ou à Annecy, point de départ des villégiatures alpestres ?

Il vous en coûte aller et retour 260 francs en seconde classe, et encore 175 francs en troisième.

Lorsqu'on est trois au quatre, on regarde à pareille dépense — entre 700 et 1.000 frs avant toute installation.

Mêmes débours si vous allez dans le Finistère ou la Charente-Inférieure ou le Morbihan

On conçoit que beaucoup hésitent : la nécessité est là, et le budget de famille est mince.

Mais ne trouvez-vous pas que la pratique des Compagnies est abusive ?

Non seulement elles ont multiplié en moyenne par trois les barèmes kilométriques, mais encore elles ont supprimé toutes les réductions temporaires qui étaient si utiles à des milliers de braves gens.

Exemple : au lieu de payer 37 fr 80 un billet d'aller et retour pour Saint Malo, vous devez débourser en seconde classe 180 francs, du moment que vous résidez plus de 6 jours. Le prix ancien a presque quintuplé.

Les Compagnies viennent de relever les tarifs de 47 0/0. Sera ce sans contre-partie ?

Il est équitable qu'on en revienne aux facilités anciennes pour les voyages de vacances. Même compte tenu de l'augmentation du taux kilométrique de base, nous y gagnerons sensiblement.

Et beaucoup de personnes pourront voyager, qui autrement devront se priver du deplacement salutaire et coutumier.

Nous entendra-t-on ?

PIERRE VIGNES.

(Du *Progrès Civique*)

Emphysème Pulmonaire

L'Enphysème est cassé par la dilatation des alvéoles pulmonaires, l'air circule mal dans les bronches, et la régénération du sang reste incomplète. Comme l'asthme, l'emphysème donne lieu à des crises d'étouffement et se traite de même. Le meilleur remède à employer est la Poudre Louis Legras, qui calme instantanément les plus violents accès et guérit progressivement. Une boîte est expédiée contre mandat de 2 fr. 95 (impôt compris) adressé à Louis Legras, 1, Boulevard Henri-IV, à Paris.

Avis. — Pour répondre à de nombreuses demandes Madame **Vve ANDRE**, informe ses Clients qu'ils trouveront chez elles (sans augmentation de prix) un grand assortiment de costumes pour première Communion.

Vu le succès obtenu l'année dernière par le cadeau offert à tout 1er Communiant, il en sera de même cette année

Jardinière bon état à VENDRE

S'adresser au bureau du journal.

Cartes Postales du Corso
En vente à la Librairie Lieutier
25, Rue Droite, Sisteron

HUILE d'OLIVE pure de pays

S'adresser à M. **Roux** Séraphin, propriétaire-récoltant à Volonne (B-A campagne du Vançon.

A VENDRE
APPAREIL CINÉ
Marque Gaumont
Etat de neuf
S'adresser au bureau du Journal

CABINET DENTAIRE
DE SISTERON
12, rue de Provence — Téléphone 46

Ancien Cabinet Casagrande
H. SAUMUR, Successeur
Chirurgien dentiste diplômé de la Faculté de Paris

POSE DE DENTS SANS DOULEUR

Avis important. — Le Cabinet dentaire est ouvert tous les jours de 9 h à midi et de 2 h. à 6h. 30 exceptés les *mercredi, jeudi et dimanche*.

A VENDRE
DE GRÉ A GRÉ

Une **propriété** avec cabanon en planches, arbres fruitiers, située au quartier de l'Adrech

Deux **propriétés** situées au quartier du Baumas.

Pour renseignements s'adresser à Mme Adeline BLANC, à la Coste.

Fabrique de Meubles
J. BOURGEON
Rue Droite — SISTERON — B-A

M. BOURGEON a l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle qu'il a joint à sa fabrique de meubles un grand assortiment d'articles funéraires et une fabrication de cercueils livrables de suite au prix ci-dessous :

CERCUEILS BOIS BLANC
70, 75 et 80 Francs
Cercueils Noyer ou Chêne
180, 200 et 220 francs

M BOURGEON se tient également à la disposition du public pour la fabrication des cercueils pour le transport des corps

A la Belle Jardinière

Mme **MORERE**
Rue Droite — SISTERON

FETES DE PAQUES

Superbe choix de **robes, blouses, vêtements d'été** pour dames, fillettes et bébés.

Toilette complète de 1re communion pour fillettes.

Grand choix de Chemises et Cravates

Haute nouveauté pour homme

Etude de Me **LABORDE**, notaire à **St-Geniez** (B-A.)

A VENDRE
UN DOMAINE

tout attenant, sis sur le terroir de la commune de **Vaumeilh**, connu sous le nom de *Vallory*, libre au **24** août prochain, facilité de paiement.

Pour renseignements, s'adresser au dit Me **Laborde**.

FERME à LOUER

Le domaine de *Briasc*, appartenant à Monsieur MOURET, sera libre le 24 août 1924.

Pour le prendre en ferme, s'adresser à Me **Buès**, notaire à Sisteron.

Chemins de Fer Paris-Lyon-Méditerrannée
LA CORNICHE D'OR
Services Automobiles P.-L.-M. d'excursions entre Saint-Raphaël et Cannes.

La Compagnie P.-L.-M. après avoir organisé, au départ de Toulon et de Saint-Raphaël des Services automobiles de correspondance pour le transport des voyageurs et des bagages à destination ou en provenance des stations de la Côte des Maures, vient de décider la mise en marche, chaque jour, du 16 mars au 15 mai 1924, d'un Service d'excursions Saint-Raphaël-Cannes et retour.

St Raphaël, dép. 14 h.-Cannes. arr. 15 h. 40
Cannes, dép. 16 h. 40 - St-Raphaël arr. 18 15

PRIX DES BILLETS :

Saint-Raphaël-Cannes ou vice versa 21 frs
Saint Raphaël-Cannes et retour. . . 40 frs.

Les touristes apprécieront certainement ce service qui leur permettra de visiter la Corniche d'Or aux mille dentelures.

Lincoln **Ford** Fordson
VOITURES-CAMIONS-TRACTEURS
UNIVERSAL CAR

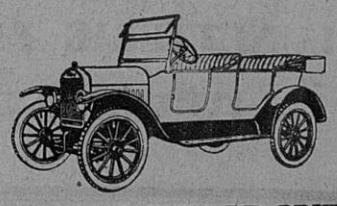

GRANDE BAISSE DE PRIX

La seule voiture qui ne demande aucun entretien, consommation très réduite, la voiture parfaite pour le débutant.

La seule voiture qui ne reste pas immobilisée. Toutes les pièces de rechange en magasin.

Demandez les renseignements et à faire un essai chez l'agent

Francis JOURDAN
GARAGE MODERNE

CREDIT à L'EPARGNE

Entreprise privée assujettie au contrôle de l'Etat
Doyenne des Sociétés de Capitalisation
Siège Social à Lyon
Réserves : VINGT MILLIONS

Constitution d'un capital de **1000** fr. par cotisation de **5** francs par mois
Remboursements anticipés par tirages mensuels

Pour renseignements et souscription s'adresser à M. **ESCLANGON** *Inspecteur Départemental, Rue Droite à* **Sisteron** *(Bas.-Alpes),*

L'Imprimeur-Gérant : Pascal LIEUTIER

© VILLE DE SISTERON

LOCATION D'AUTOMOBILES

Garage BUES,

SISTERON — **Téléphone 18.**

R. C. Sisteron N° 82.

En vente à la librairie LIEUTIER

SISTERON-JOURNAL

est en vente

à Sisteron chez Mme Suzanne Lieutard ; et au bureau du journal.

à Aix chez M. Martinet, tabacs, cours Mirabeau.

à Marseille, chez Mme Monier, kiosque 12, allées de Meilhan.

BIJOUTERIE-HORLOGERIE-ORFEVRERIE

ANCIENNE MAISON L. BELLE

F. IMBERT, successeur

53, Rue Droite, à SISTERON

GRAND ASSORTIMENT EN MAGASIN -- PARURES DE MARIAGE

Bijoux et articles pour Cadeaux

Orfèvrerie en écrins

Articles pour fumeurs - Or et Argent

Bijoux sur commande - Maroquinerie de Luxe

Réparations et transformations en tous genres

Montres — Pendules — Réveils

de toutes marques

LUNETTERIE FINE et sur ORDONNANCES

RÉPARATIONS - GRAVURE

R. C. Sisteron 667.

VENTE ET REPARATIONS

Lincoln **Ford** Fordson

VOITURES-CAMIONS-TRACTEURS

Agent pour la Région :

Francis JOURDAN

Garage Moderne - **SISTERON**

R. C. Sisteron 602

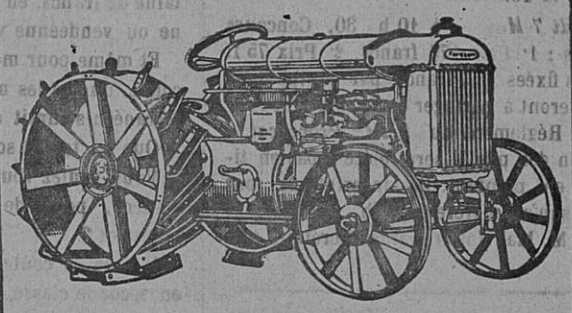

PRIX 12.950 fr.

PRIS A BORDEAUX

Le TRACTEUR FORDSON est construit pour fournir un dur travail de tous les instants. Chacun de ses organes a une réserve de puissance. Avant d'être lancé sur le marché il a été essayé pour chaque travail de ferme et dans toutes les conditions possibles. Il a été expérimenté par des milliers d'agriculteurs pendant les cinq dernières années et a toujours prouvé ce que nous avançons.

Le FORDSON est simple de construction, d'un contrôle et d'un maniement extrêmement faciles.

Pouvons-nous faire une démonstration dans votre ferme ?

FAITES UNE DEMANDE A VOTRE

BRONCHITES

Crises d'Asthme, et d'Emphysème, Laryngites, Maux de Gorge, Rhumes, Coryzas aigu et chronique **GUERIS** par les **PASTILLES** comprimées **DUPEYROUX**, *Mme veuve DE LAFONTENELLE, à Sandillon (Loiret)*, atteint en décembre 1919 de laryngite, souffrait de picotements dans la gorge qui provoquaient une toux pénible et de crises d'oppression qui l'obligeaient à rester assis une grande partie de la nuit. Sa voix était enrouée, souvent éteinte. Amélioré en quelques jours, guéri en quelques semaines (attest. du 7 juillet 1922, confirmée le 16 janvier 1923. *Mr FABRE ARTHENON, à Bourgnounac-Mirandol (Tarn)*, guéri en quelques semaines d'un rhume de cerveau chronique dont il souffrait depuis un an (att. du 3 février 1922, confirmée le 23 janvier 1923). *Mme GUINAERT-DELBAREZ*, couturière à *Nouvelle-Calise, par Audruicq (Pas-de-Calais)*, souffrait depuis décembre 1918, d'une pharyngite avec brûlures au palais et dans l'arrière-gorge qui l'empêchaient de dormir. Elle fut instantanément soulagée par les **Pastilles Dupeyroux**, puis définitivement guérie malgré plusieurs rechutes successives (attest. de décembre 1919, confirmée le 1er février 1923). *Mme Solange SOURDIN, à Lolges (Allier)*, prenait grippes sur grippes et souffrait d'une toux très pénible. Les **Pastilles Dupeyroux** la guérirent en quelques semaines (attest. du 18 décembre 1922). *Mme Hte BLANCHET, rue Campagne, à Avignon (Vaucluse)*, souffrait depuis six ans de quintes de toux opiniâtres et était essoufflée au moindre effort. Elle se trouva soulagée à la 4e boîte et fut guérie en un an (attest. du 25 janvier 1923). *Mr Fauton MICHAUD, aux Rosiers-Saint-Estèphe par Rouillet (Charente)* était atteint d'une toux violente et rebelle suivie de crachats, depuis 1913. Les **Pastilles Dupeyroux** le guérirent en quelques mois (attest. du 20 mars 1923). - Les **Pastilles Dupeyroux** garanties sans narcotiques, sans colorants toxiques, sans gélatine infectieuse, sans saccharine, sont expédiées franco à domicile contre 3 francs en mandat-carte par le Dr DUPEYROUX, 5, Square de Messine, Paris, qui envoie gratis et franco sur demande son *Etude* sur les Infections par les voies Respiratoires et son Questionnaire pour *Consultations gratuites* par correspondance. Consultations tous les jours non fériés, 5, Square de Messine, Paris, de 10 h. à 11 h. et de 14 h. à 16 h. (R. C. Seine 32716).

LE PLUS MODERNE DES JOURNAUX

Documentation la plus complète et la plus variée

EXCELSIOR

GRAND ILLUSTRÉ QUOTIDIEN à 20 cent.

Abonnements à EXCELSIOR pour les Départements...	TROIS MOIS	SIX MOIS	UN AN
	18 frs	34 frs	65 frs

Spécimen franco sur demande. - *En s'abonnant 20, rue d'Enghien, Paris, par mandat ou chèque postal (Compte n° 5970), demandez la liste et les spécimens des* **Primes gratuites** *fort intéressantes.*

DIMANCHE-ILLUSTRÉ

EXCELSIOR-DIMANCHE

Magazine illustré en couleurs **16 pages ..... 25 cent.**

Abonnements à DIMANCHE-ILLUSTRÉ	SIX MOIS	UN AN
France, Colonies et Régions occupées.	6.50	12 frs
Belgique et Luxembourg	7.50	14 frs
Étranger	13 frs	25 frs

Menuiserie-Ebénisterie

AGENCEMENT DE MAGASIN

ART ET BATIMENT | **OUTILLAGE MODERNE**

REPARATIONS EN TOUS GENRES

CHAIX MAURICE

Rue Saunerie, N° 5,

SISTERON

Livraison rapide - Prix modérés

R. C. Sisteron 672

Imprimerie - Papeterie - Librairie - Maroquinerie

Pascal LIEUTIER, 25 rue Droite - SISTERON

R. C. Sisteron 117.

Le gérant,

Vu pour la légalisation de la signature ci-contre, le Maire,

© VILLE DE SISTERON